



AGIR ENSEMBLE

ACTIONS CFDT GROUPE CASA // 1^{er} juillet 2022

EDITO

LA CFDT ENTENDUE POUR DES MESURES DÈS CET ÉTÉ

Première avancée obtenue par la CFDT

Les discussions salariales qui devaient attendre la fin de l'année connaîtront une première séquence dès juillet 2022 :

4 JUILLET :

LANCEMENT PAR LA DRH GROUPE

6 JUILLET : DÉBUT DES NÉGOS SALARIALES DANS LES ENTITÉS

La CFDT considère que ces discussions sont un rattrapage du rendez-vous manqué de fin 2021.

Ces discussions ne doivent pas escamoter la NAO 2023, qui se tient chaque fin d'année.

La CFDT demande des mesures pérennes et inclusives, tout en boostant les mesures pour les tranches de salaires les moins élevées.

SALAIRES EN ETAT D'URGENCE



LA CFDT REVENDIQUE DU CONCRET DÈS CET ÉTÉ :

- Augmentation générale effective à partir du 1^{er} juillet 2022
- Négociation de mesures complémentaires à l'automne
- Clause de revoyure au plus tard en janvier 2023

LE SOCLE DE NÉGOCIATION CFDT = DES MESURES À LA HAUTEUR DE CELLES PRISES POUR LES CAISSES RÉGIONALES, À SAVOIR :

- 2,9% d'augmentation générale (AG) dès le 1^{er} juillet 2022
- Auxquels s'ajoute 1% d'AG déjà obtenu en janvier 2022
- Un plancher d'augmentation incluant 50% des effectifs
- Une négociation complémentaire en novembre 2022.

En mai 2022, l'inflation s'est élevée à 8,1% sur un an au sein des pays de la zone euro.

En France, l'inflation est de 5,2% en mai 2022 sur un an, soit le plus haut niveau depuis 1985.

Le niveau d'inflation est envisagé à 7% pour septembre 2022.



CFDT AMUNDI

CFDT ASSURANCES

CFDT CONSUMER FINANCE

CFDT CACEIS

CFDT CACIB

CFDT CAL&F

CFDT CASA

CFDT LCL

CFDT CA IMMOBILIER

CFDT CAPS

CFDT CAGIP

CFDT CASIM

CFDT PACIFICA

CFDT NEXECUR

CFDT UNI MEDIAS